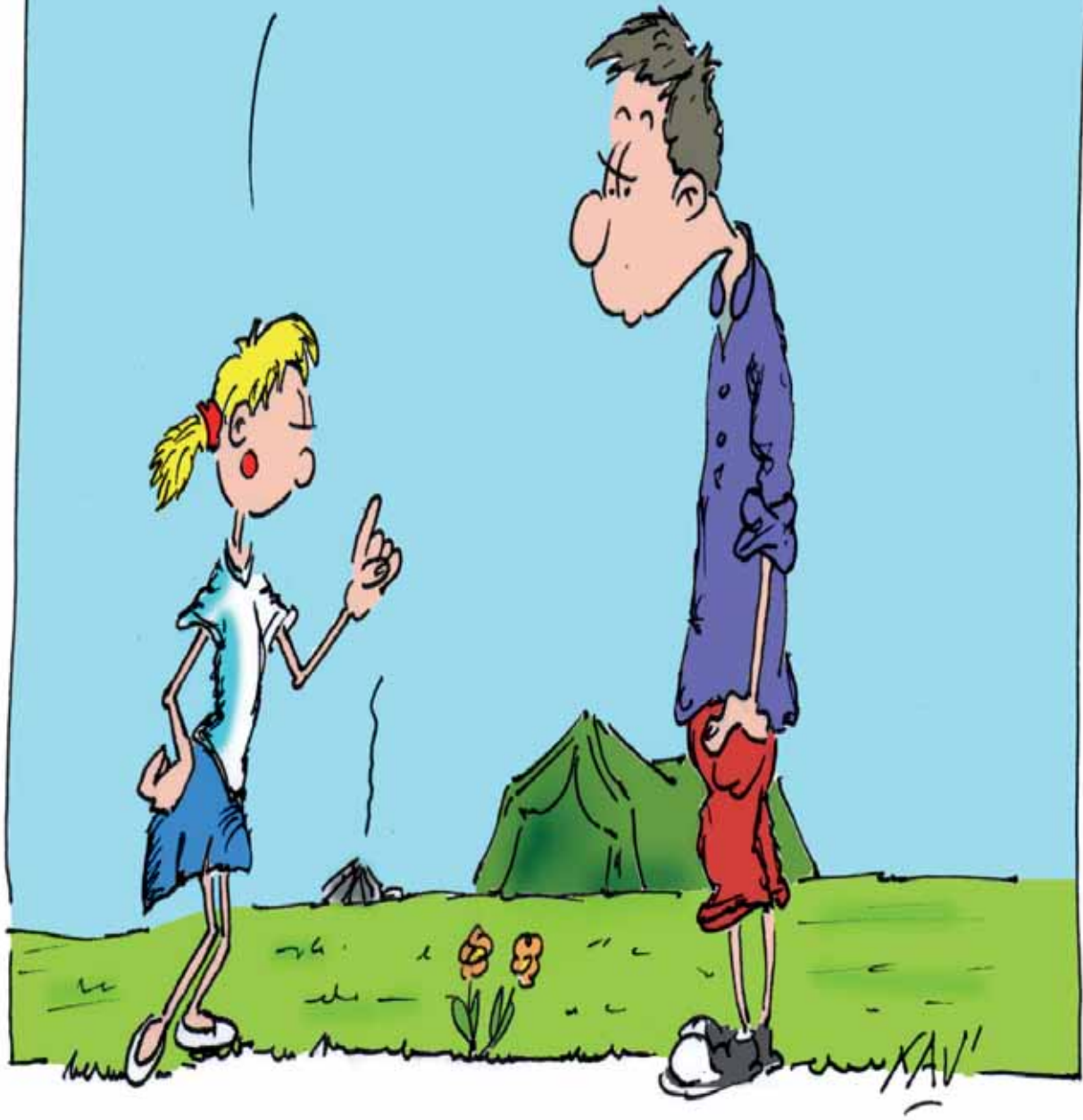


LE DESSIN DU MOIS

PAR XAV'

Si z'ai pas non petit dezeuner au lit,
z'appelle Nathan, papa, les pompiers,
la police, la DASS...



QUI VEUT LA PEAU DES COLOS ?

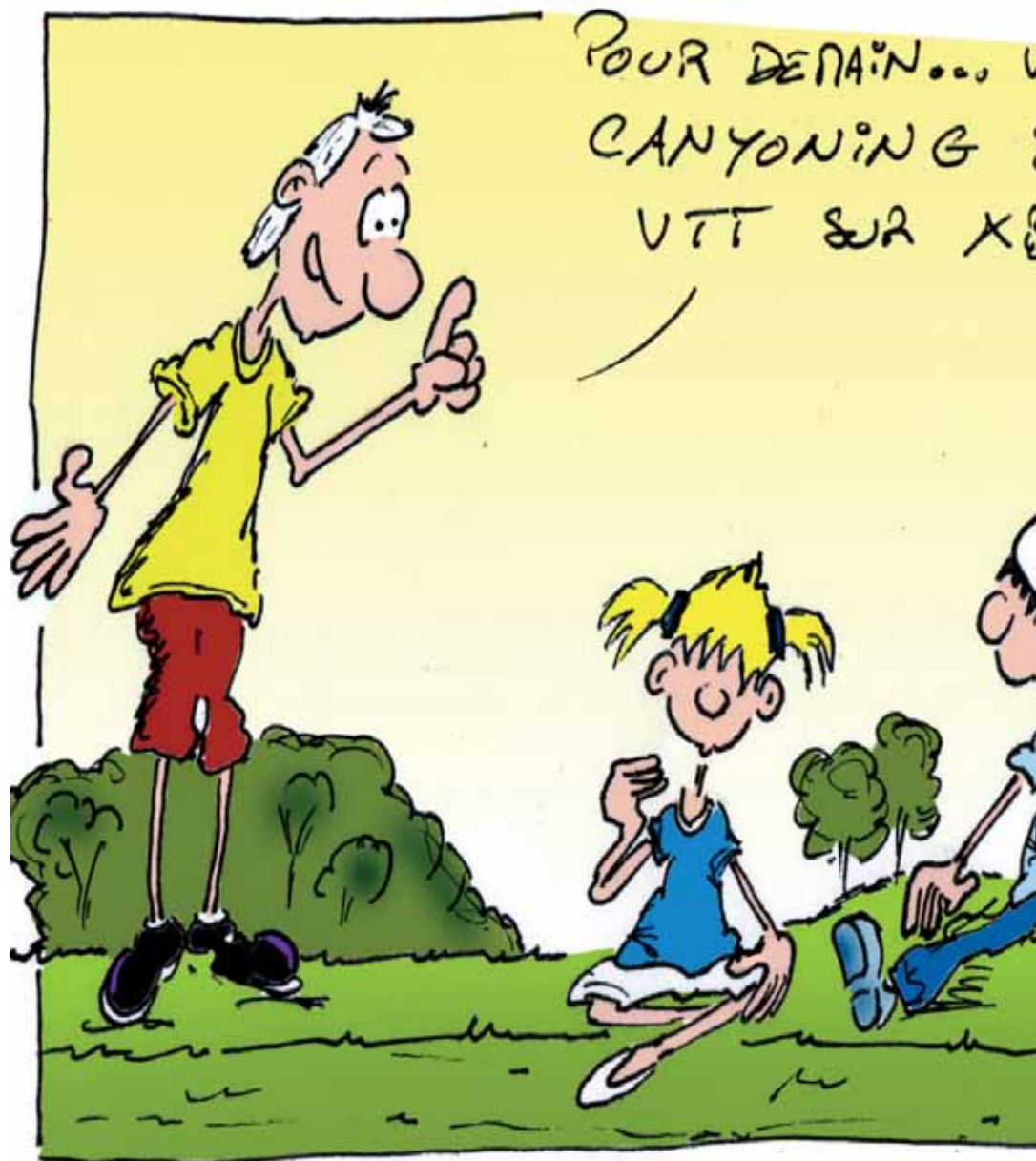
PAR CHRISTOPHE ROBERT

A lors qu'elles ont constitué durant des décennies un des espaces privilégiés de rencontre de l'autre et donc d'éducation à la fraternité, les colonies de vacances sont aujourd'hui sérieusement menacées. Tarifs dissuasifs, climat de méfiance à l'égard des séjours collectifs mais aussi évolutions sociétales pourraient en effet avoir la peau des "jolies colonies de vacances" chantées par Pierre Perret. Ce serait pourtant sans compter avec la récente prise de conscience des pouvoirs publics et des acteurs de terrain bien déterminés à redonner aux colos leurs lettres de noblesse.

Terrible épisode au cœur de l'été. Abderrazak, jeune garçon âgé de sept ans qui participait à une colonie de vacances avec d'autres enfants de Villeneuve-le-Roi au chalet Le Saint-Bernard à Ascou (Ariège), décède à l'hôpital de Foix après s'être plaint de maux de ventre. "Mort en colonie de vacances" titrent aussitôt les journaux télévisés, avant que les analyses ordonnées par le procureur ne mettent finalement hors de cause l'eau et les aliments servis au centre de vacances. Si, pour l'heure, les causes du décès du jeune garçon restent encore inexplicables, expertises et dépôts de plaintes des parents se succèdent. Autant de réactions qui en disent long sur le climat de suspicion généralisée qui semble régner sur les colonies de vacances. Mais par-delà ce fait divers dramatique, c'est en réalité l'avenir même de nos colos et surtout leur formidable esprit initial qui pourraient être sérieusement remis en cause sans un nouveau souffle salvateur.

LA MIXITÉ EN PANNE

Fruit d'une longue histoire (voir encadré), "les jolies colonies de vacances" chantées par Pierre Perret seraient-elles promises à un avenir incertain ? Les causes d'inquiétudes sont bien réelles à en croire les chiffres. Car depuis une quinzaine d'années la fréquentation des colos s'écroule. Le taux des jeunes partant en colonies de vacances est ainsi passé de 15 % en 1995 à 7,5 % aujourd'hui. Plus inquiétant encore, l'ambition initiale de mixité sociale de ces séjours collectifs se trouve aujourd'hui fortement affaiblie. En effet, si le



nombre de jeunes issus des familles les plus modestes tendrait à se stabiliser, tout comme celui des classes plus aisées, les colonies de vacances seraient aujourd'hui désertées par les enfants des classes moyennes. Un phénomène qui trouverait en partie son explication dans des raisons financières, mais pas seulement. À l'heure actuelle, le prix moyen d'un séjour d'une semaine en colonie de vacances varie entre 400 et 600 euros, hors

secteur marchand. Un frein pour le moins dissuasif pour les foyers des classes moyennes, où de telles sommes correspondent parfois au budget vacances annuel de la famille tout entière. Ainsi, faute d'aides de la Caf, la colonie de vacances serait devenue un luxe pour les classes moyennes. Une réalité que confirme Frédéric Marinacce, directeur des politiques familiale et sociale à la Caisse nationale d'allocations familiales



LES COLOS : UNE LONGUE HISTOIRE

L'histoire des colos ne date pas d'hier. Il faut en effet remonter à 1876 pour qu'un pasteur suisse, Hermann Walter Bion, œuvrant dans un quartier ouvrier de Zurich, décide d'emmener les enfants d'ouvriers passer quelques jours en montagne. L'idée était alors à l'époque de sortir les enfants de leur cadre de vie habituel en leur proposant de vivre momentanément au grand air dans des conditions de vie "simples et réduites au strict nécessaire". En France, l'un des tout premiers centres d'accueil verra le jour en Haute-Savoie en 1921 sur l'impulsion du père Raphanel à Boège avec son centre baptisé "Les saines vacances à la montagne - Le Chalet des Forêts" dédié à l'accueil des jeunes de milieu défavorisé de la région lyonnaise. Viendront ensuite les centres de vacances avec la création du premier secrétariat aux Loisirs et aux sports dirigé par Léo Lagrange. La formule évoluera peu à peu jusqu'à ce que dans les années cinquante, la colo devienne un lieu dédié à l'enfance, proposant aux jeunes de se développer par l'organisation de jeux et l'apprentissage de loisirs. Époque à laquelle les comités d'entreprise s'approprient dans le même temps une part importante de l'organisation des centres de vacances. Les trente Glorieuses seront donc fructueuses pour les colos. Mais à la fin des années quatre-vingt, un nouveau tournant se dessine avec le déclin des valeurs collectives, la diversification de l'offre de loisirs, la pression des normes...

(Cnaf), acteur central sur la question en charge du financement : "88 % des enfants partis en séjours organisés ont pu le faire grâce aux aides des Caf". Ce phénomène n'est pas sans conséquences sur l'esprit même des colonies de vacances, comme le souligne Jean Houssaye, ancien directeur de centre de vacances. L'auteur de "C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances", pointe ainsi du doigt



© DR

“un risque à l'égard du brassage social puisqu'une classe disparaît quasi totalement des accueils collectifs de mineurs”. Or, c'est précisément dans le mélange des origines sociales, mais aussi géographiques et culturelles que résidait l'un des principaux intérêts de ces séjours organisés pour les enfants. Une inquiétude partagée par Patrick Drouet, vice-président de l'Observatoire des vacances des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). “Si l'on n'y prête garde, c'est l'idée même du centre de vacances en tant que lieu de mixité sociale, rassemblant des enfants de cadres et d'employés, d'urbains et de ruraux, qui n'existera plus”, s'inquiète-t-il.

Mais comment expliquer que les tarifs des séjours collectifs apparaissent aussi élevés alors que les associations organisatrices proposent le plus souvent des vacances à prix coûtant ? “Le séjour coûte de plus en plus cher notamment parce qu'il existe une réglementation très lourde pour les activités, les transports, l'encadrement”, expliquait, il y a quelques semaines, Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de la Jeunesse et des Sports. Un nouvel aveu de l'impuissance des pouvoirs publics à contenir l'inflation normative, en particulier dans un secteur associatif déjà bien fragilisé. Sans compter que l'accumulation des normes a directement contribué à rendre obsolète une grande partie du parc immobilier des colonies de vacances, souvent bien incapables de dégager les importants investissements financiers rendus nécessaires pour remettre à niveau leurs structures d'accueil.

LE FAMILIALISME EN QUESTION

Et tandis que les enfants des classes moyennes désertent les colos, on assiste dans le même temps à une

UNE DIMENSION ÉDUCATIVE PLÉBISCITÉE

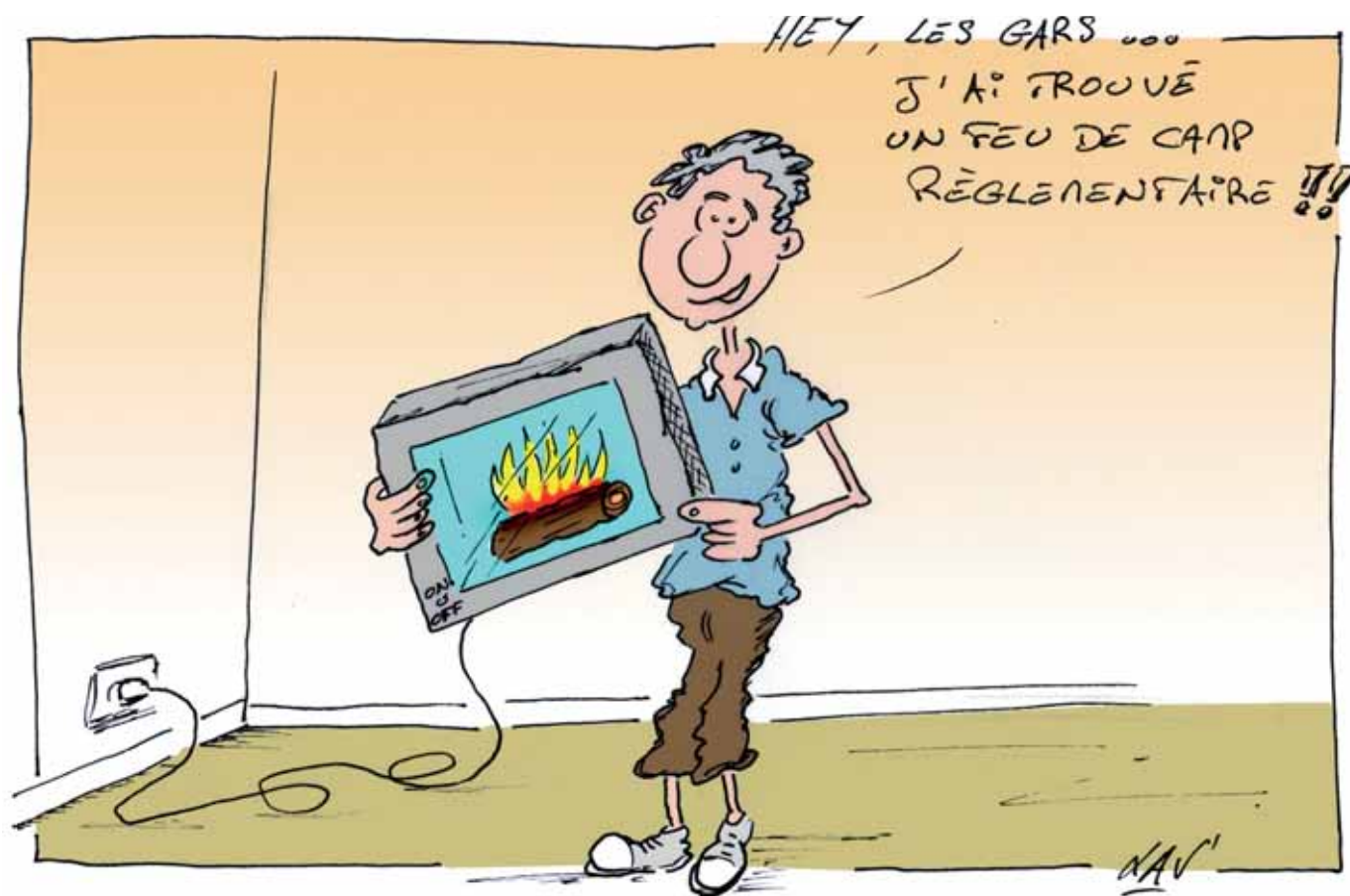
En juillet dernier, l'association La Jeunesse au Plein Air (JPA) publiait les résultats d'un sondage réalisé par Harris Interactive sur la perception des Français à l'égard des colonies de vacances. Ses enseignements devraient plutôt inviter à l'optimisme. Ainsi, 75 % des Français considèrent que les colonies de vacances contribuent à l'éducation des enfants, et ils sont même 85 % à déclarer qu'il est “une bonne chose” de les y faire partir. Dans le même temps, huit Français sur dix (79 %) considèrent que les pouvoirs publics devraient agir pour faciliter l'accès aux centres de loisirs et aux colonies de vacances. En ce domaine, les familles des classes moyennes privilégient avant tout sans surprise les aspects financiers.

Invités à décrire l'activité d'animation, les sondés citent spontanément les notions de “joie”, de “partage”, de “responsabilisation” et de “travail en équipe”. Les animateurs insistent pour leur part sur d'autres éléments tels que “l'ouverture aux autres”, la “transmission des valeurs” ou encore “la confiance en soi”. De quoi redonner du baume au cœur aux organisateurs de séjours collectifs.

augmentation de la fréquentation des centres de loisirs, autrement dit des accueils de jour sans hébergement. Un paradoxe qui n'est pas sans corrélation avec certaines évolutions sociétales qui s'inscrivent en défaveur des séjours collectifs, comme l'explique Jean Houssaye : “Nous sommes dans une société où la famille a de plus en plus de mal à se séparer de ses enfants”, constate l'ancien directeur, qui n'hésite pas à parler à ce sujet de “familialisme”. Et le diagnostic de l'ancien directeur de centre de vacances est sévère : “Par les colos, les enfants avaient obtenu le droit de partir pendant les vacances, mais ils sont en train de perdre ce droit avec l'évolution de la société où les loisirs de proximité sont favorisés et la famille s'est refermée sur elle-même et sur l'enfant”. Un constat qui mériterait aussi peut-être de poser un jour la question de la confiance et du rapport des parents à ces organisations.

Reste qu'en dépit de leur incontestable intérêt pour les enfants, les centres de loisirs n'apportent pas les mêmes choses qu'un séjour en colonie de vacances. “La colo apporte une richesse que n'apporte rien d'autre”, résume Jean Houssaye. Ces dernières sont en effet caractérisées par une vie intense et en commun, mais aussi par une séparation momentanée avec la famille, ce qui n'existe pas dans les centres de loisirs. “Celui qui va en accueil collectif dans sa ville, dans son quartier, continue de fréquenter les mêmes jeunes que ceux qu'ils voient à l'école. Il ne peut pas jouer des différentes facettes identitaires sur lesquelles la colo permet de jouer. En colos, des enfants moyens ou mauvais à l'école peuvent changer d'identité et se retrouver valorisés”, souligne encore Yaëlle Amsellem-Mainguy,





sociologue chargée d'études et de recherches à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). Une analyse partagée par Frédéric Marinacce pour qui "les colos sont un mode d'épanouissement qui représente un intérêt considérable: le brassage des jeunes qui proviennent de lieux et de cultures différents". Pour ce haut responsable de la Cnaf, les deux formules seraient cependant plus complémentaires que concurrentielles.

LE MIMÉTISME QUI FRAGILISE

Préoccupés par ces questions, les pouvoirs publics ont donc décidé de s'emparer du sujet. En juillet 2013, le député Michel Ménard publiait ainsi un rapport d'information sur "l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de

loisirs". Dans son rapport de près de 200 pages, le parlementaire décrit avec inquiétude les menaces

connues sur les colos: séjours devenus trop onéreux pour les classes moyennes, retrait des comi-

VOUS AVEZ DIT INSÉCURITÉ ?

Les enfants seraient-ils en insécurité dans les colos ? Si le reproche est parfois avancé par leurs détracteurs, rien n'est pourtant moins sûr. Ainsi, selon les chiffres officiels de la jeunesse et des sports, sur 50 000 séjours annuels environ, 10 000 sont inspectés au cours de l'été. Et tandis que l'on déplore 60 accidents graves d'enfant en vacances collectives chaque année, on dénombre 200 décès en milieu familial par an. Des données qui font même dire à certains, comme René Bouillon, directeur de l'Aroéven Bretagne, qui développe des activités éducatives et de vacances en faveur des jeunes âgés de 6 à 20 ans, que "les vacances collectives sont des lieux sûrs et un enfant est plus en sécurité en centre de vacances que dans son milieu ordinaire". Une sécurité qui résulterait en particulier, une fois n'est pas coutume, du poids des contrôles et des normes d'hygiène et de sécurité, mais aussi des taux d'encadrement et de la qualité des encadrants dont la plupart sont titulaires du Bafa.

tés d'entreprise, parents réticents à l'idée d'envoyer leurs enfants en séjours collectifs, réglementation lourde et complexe ou encore échec du contrat d'engagement éducatif.

Mais le rapport pointe du doigt une autre dérive. En adoptant des pratiques commerciales pour suivre l'évolution des goûts de la clientèle avec le passage du stade d'acteurs à celui de simples clients, les colos y auraient en réalité contribué. "En ne recevant plus guère de soutien de l'État, les associations organisatrices de séjours ont dû choisir entre la spécialisation dans l'accueil de loisirs, qui les assure du maintien de subventions de la part des municipalités et des caisses d'allocations familiales, et l'adoption des pratiques commerciales en usage dans l'économie du tourisme et des loisirs", peut-on ainsi lire dans le rapport Ménard. Et celui-ci de conclure : "La marchandisation des séjours accentue la pression consumériste exercée par la demande des familles et des jeunes". Une manière de laisser entendre que les colonies de vacances auraient finalement aussi fait les frais d'un tournant mercantile pris par le monde associatif. "On a baissé la garde sur l'exigence de valeur et de pédagogie. On a pensé que pour pouvoir rester intéressant face à une offre montée par des privés, il fallait s'engager dans la consommation de loisirs", reconnaît ainsi François Vercoutère, délégué général de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France. "Mais l'associatif n'a pas les moyens du privé et l'offre, même améliorée, n'est jamais à la hauteur du privé", souligne le délégué général.

QUAND L'ÉTAT S'EN MÊLE

Autant de constats suffisamment inquiétants pour attirer l'attention

UN PLAN DE SOUTIEN EN 5 AXES

Pour redonner un nouveau souffle aux colonies de vacances, le plan ministériel de soutien aux colonies de vacances comporte 5 axes :

- mise en place d'un dispositif "colos innovantes" en faveur de la refondation du modèle des colonies de vacances ;
- participation à la charte nationale des "colos innovantes" impliquant l'organisation de campagnes d'information et de communication auprès du public et des prescripteurs (Caf, collectivités, comités d'entreprise) ;
- un travail engagé entre l'État, les collectivités locales et les organisateurs de séjour afin de passer au crible les contraintes réglementaires qui pèsent sur les organisateurs de séjours collectifs de mineurs ;
- mise en œuvre des mesures facilitant la vie des organisateurs, par la simplification de l'organisation des voyages en train pour les groupes ;
- soutien aux projets innovants par la mobilisation des moyens du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et du volet jeunesse du Programme d'investissements d'avenir.

du ministère chargé de la jeunesse et des sports. "Le soutien aux colonies de vacances est un choix de société, un choix politique et l'État entend l'assumer", a ainsi déclaré Najat Vallaud-Belkacem, le 10 juin dernier au Sénat. Dans ce cadre,

outre l'accentuation de l'effort financier de l'État, c'est un nouveau souffle que souhaite insuffler le ministère à nos colos au travers d'un nouveau "plan de relance" pour 2015 (voir encadré). Une démarche passant en particulier par la mise en place d'une charte "colonies nouvelle génération". "Il s'agit d'une sorte de label permettant de protéger la singularité des colonies de vacances qui ne sont pas n'importe quelle entreprise de vacances à but lucratif mais une véritable ambition d'éducation populaire, avec un projet éducatif de qualité, la recherche de mixité sociale, l'accueil de tous les enfants", explique-t-on au ministère. À terme, l'idée serait de réorienter vers ces "colonies nouvelle génération" l'aide apportée par les employeurs publics aux vacances de leurs agents (soit près d'un milliard d'euros) et d'inciter les employeurs privés à en faire autant. Ces nouvelles mesures, pour le moins éparses, s'inscrivent dans le sens des propositions formulées dans le rapport Ménard. Lequel allait d'ailleurs plus loin en proposant, par exemple, de réserver en priorité la location, pendant les vacances, des internats des établissements scolaires publics situés dans les zones touristiques aux associations agréées Jeunesse éducation populaire en vue de l'accueil de séjours collectifs de vacances. Le rapport Ménard préconisait encore d'"inciter les associations à se regrouper pour faire des accueils collectifs de mineurs avec hébergement, un secteur phare de l'économie sociale et solidaire", et d'"exclure les activités enfance-jeunesse du champ d'application des marchés publics". Parmi les autres pistes de réflexion, le parlementaire proposait enfin d'instaurer, auprès d'organismes sans but lucratif,

QUESTIONS À SYLVAIN CRAPEZ,

Délégué général de l'Union nationale des associations de tourisme (Unat).



©DR

Le Jas : Quel est votre regard sur le tourisme social aujourd'hui ?

Sylvain Crapez : Nous sommes aujourd'hui confrontés aux évolutions de la société mais aussi à la loi de l'économie de marché. Autant de réalités qui fragilisent notre secteur qui était déjà peu aidé. Les habitudes changent aussi,

notamment avec l'évolution des outils disponibles sur Internet, mais surtout le développement d'une forme de culture de l'immédiateté : on veut tout, tout de suite, et parfois au dernier moment. Ces différentes évolutions ont sans doute contribué à éloigner un peu le tourisme social d'une manière générale, mais aussi le secteur des colonies de vacances en particulier, de leur esprit initial.

Enfin, nous souffrons surtout d'un juridisme permanent avec l'omniprésence du principe de précaution. Or ce principe, lorsqu'il est invoqué à tout va, se révèle capable de paralyser des secteurs d'activités tout entiers mais aussi de bien belles initiatives, le plus souvent au détriment du plus grand nombre, et des jeunes en particulier.

Le Jas : Quelles seraient selon vous les pistes à explorer pour réconcilier les Français avec les séjours collectifs ?

S.C. : Nous devons avant tout savoir faire preuve d'adaptation et d'innovation et peut être plus nous orienter vers la valorisation de notre identité, c'est ainsi que nous nous revendiquons plutôt du tourisme social et solidaire car nous sommes des professionnels qui prônons et faisons vivre les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Nous voulons aussi inciter la mutualisation et la coopération entre nos membres sur les fonctions supports par exemple. Du côté des destinations d'ailleurs, nous pensons essentiel de maintenir une place prépondérante au profit du tourisme "domestique", autrement dit des séjours proposés en France de nature à permettre à chacun de découvrir les richesses de son propre pays.

Il nous faudrait par ailleurs savoir créer les conditions de relance du secteur du tourisme social dans une logique d'engagement. Une telle démarche impliquerait notamment de renouer les conditions d'une activité en direction des comités d'entreprises qui tendent depuis plusieurs années à se désengager de ce secteur. Or, de nombreux travaux ont pu démontrer les bienfaits des vacances sur la santé, sur l'épanouissement personnel, sur la vie sociale etc. C'est pourquoi nous militons aujourd'hui pour défendre l'accès aux vacances pour tous, à commencer par les plus jeunes.

un "volontariat de l'animation", régi par une charte pour l'encadrement occasionnel des accueils des mineurs avec hébergement. Un volontariat qui s'inscrirait dans le cadre du projet éducatif de l'organisme et s'exercerait tout au long de la vie pendant une durée annuelle limitée et fractionnable.

UN IDÉAL À RETROUVER

Loin de la nostalgie des feux de camps où l'on jouait de la guitare (activités qui ne seraient d'ailleurs sans doute plus autorisées à l'heure actuelle), les idées originales et novatrices ne manquent pas

aujourd'hui pour redonner un nouveau souffle à nos colos. Mais sans doute est-ce avant tout l'esprit initial des colonies de vacances qu'il s'agirait désormais de retrouver. "On reconnaissait aux colos, au sortir de la guerre, une dimension sanitaire. Or ce besoin existe encore davantage aujourd'hui. Nos séjours donnent un cadre aux enfants des milieux défavorisés : manger équilibré, dormir dans de bonnes conditions, avoir un rythme de vie régulier, dialoguer avec des adultes. Voilà ce qu'il nous faut remettre en avant", confirme en ce sens René Bouillon. Forme d'éducation active, les

colos constituent un précieux vecteur d'émancipation pour les enfants, mais aussi un réel levier pour l'engagement des jeunes animateurs. Sans compter qu'à d'autres égards les séjours collectifs à la campagne peuvent également représenter une plus-value réelle pour le tourisme rural. "Certes, la colo s'inscrit en sens contraire des évolutions individualistes et consuméristes de notre société, mais c'est peut-être justement là sa chance", conclut Jean Houssaye. L'enjeu est de taille car c'est bien de la défense des valeurs du pacte républicain à l'égard des jeunes qu'il s'agit. ■